

Communiqué de presse

Année record pour la branche du travail temporaire

Dübendorf, le 19 juin 2013 – Jamais encore en Suisse il n'y a eu autant de personnes travaillant à titre intérimaire qu'en 2012. En effet, l'an passé, elles étaient 297'222 à avoir passé contrat avec un service de l'emploi (graphique 1). Ce résultat positif de la branche a été obtenu par les services de l'emploi en dépit d'une situation économique tendue. L'année 2012 a également été celle de l'introduction de la nouvelle convention collective de la branche du travail temporaire.

Une branche extrêmement dynamique

"La tendance au travail intérimaire est ininterrompue" déclare Georg Staub, directeur de l'association des services de l'emploi swissstaffing. Malgré le contexte difficile pour l'économie dans sa globalité, la branche de l'intérim s'en est encore bien tirée en 2012. Si le volume des heures d'engagement s'est légèrement réduit (à raison de 3.8%), il y a eu tout de même une augmentation de 3.1% du nombre des travailleurs temporaires par rapport à l'année antérieure. A eux tous, ils ont réalisé une masse salariale de près de 4.4 milliards de francs, ce qui équivaut à une croissance de 0.9%. En moyenne, la branche temporaire a crû depuis 2003 à concurrence de 8.7% par an (graphique 2). Le produit intérieur brut a connu durant la même période une croissance annuelle moyenne de 2.9%.

Part croissante d'étrangers

Le pourcentage des étrangers parmi les intérimaires a de nouveau augmenté en 2012 pour s'établir à 62% (graphique 1). Mais la proportion d'étrangers dans l'ensemble de la population active suisse est elle de 24%¹. Les services de l'emploi soutiennent de plus en plus intensément les entreprises suisses dans le recrutement de la main d'œuvre spécialisée, qui est rare dans notre pays. Comme le démontre une étude mandatée par swissstaffing et exécutée par l'Université de Neuchâtel au sujet de la migration², l'immigration permet de pourvoir des postes de travail pour lesquels la main d'œuvre indigène fait défaut. La comparaison des profils des nouveaux immigrants avec ceux des Suisses débutant dans la profession montre que, l'un dans l'autre, les deux groupes se complètent et ne se concurrencent pas. Le Seco en arrive à la même conclusion dans son 9e rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes sur le marché suisse du travail.

La nouvelle convention collective de travail

"Mais nous devons prendre au sérieux le malaise ressenti par la population face à l'immigration. Avec la nouvelle convention collective de travail Location de services, la branche du travail intérimaire assume sa responsabilité de partenariat social", considère Charles Bélaz, président de swissstaffing. La

¹ selon l'Enquête suisse sur la population active de l'Office fédéral de la statistique

² Ruedin, Didier / D'Amato, Gianni / Wichmann, Nicolle / Pecoraro, Marco (2013). "Migrationsängste der Schweizer Bevölkerung. Eine Studie im Auftrag von swissstaffing." Université de Neuchâtel, Swiss Forum for Migration and Population Studies. www.migration-population.ch / www.swissstaffing.ch

CCT Location de services est en vigueur depuis le 1.1.2012. Elle fixe des standards minimums obligatoires pour le travail temporaire et protège le marché du travail du dumping salarial. "Par ailleurs – et nous en sommes particulièrement fiers – les intérimaires reçoivent grâce à la CCT Location de services un soutien financier pour des cours de formation continue de leur choix", déclare Myra Fischer-Rosinger, vice-directrice de swissstaffing et directrice de temptraining, le Fonds de la formation CCT. Depuis le début des activités de temptraining, soit le 1^{er} juillet 2012, le Fonds a déjà alloué des prestations de formation continue à plus de 2'000 temporaires, à hauteur de 3.2 millions de francs. Sont fréquemment demandés des cours dans les langues nationales. Ainsi la branche du travail temporaire fournit, hormis le placement de travailleurs, une contribution importante à l'intégration, sous l'angle de la formation.

Pour de plus amples informations:

www.swissstaffing.ch

Myra Fischer-Rosinger, vice-directrice et directrice de temptraining

Tél.: 044 388 95 40

myra.fischer-rosinger@swissstaffing.ch

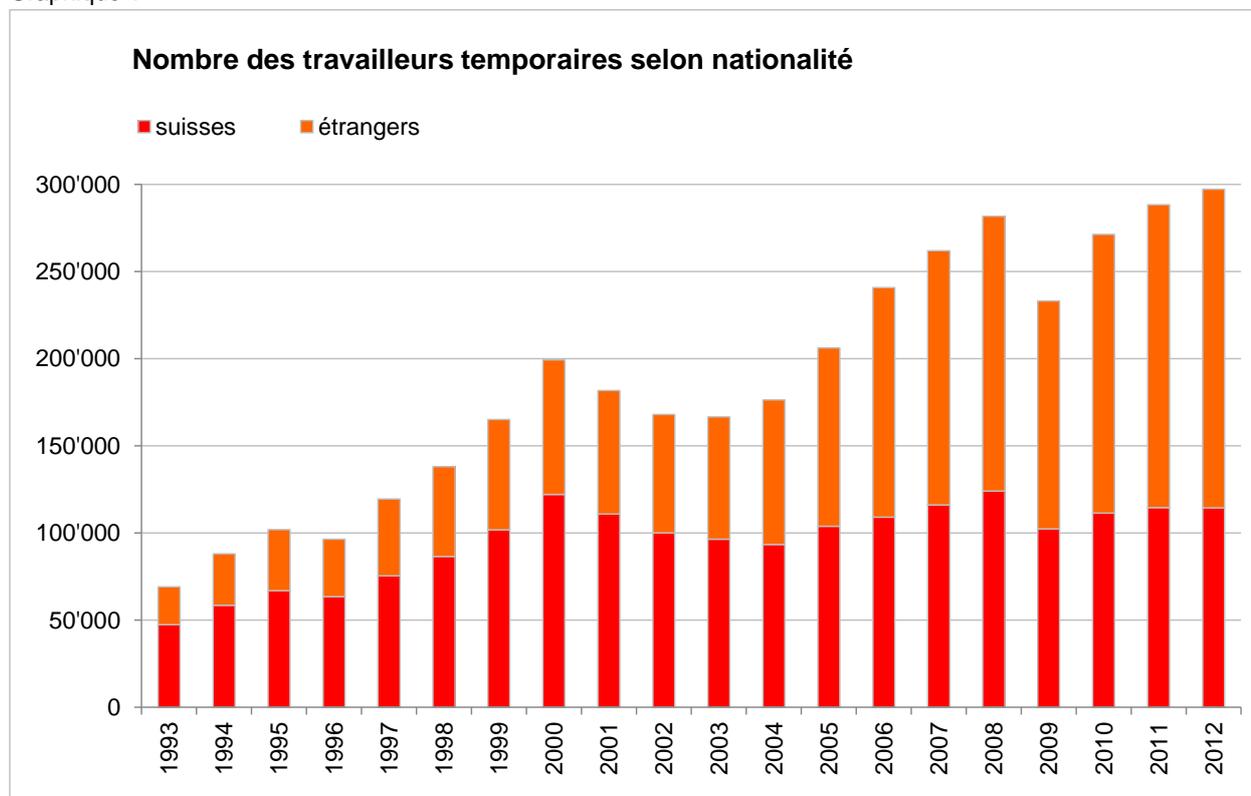
Vous trouverez les statistiques 2012 détaillées sous :

http://www.swissstaffing.ch/xml_1/internet/fr/application/d76/d112/f124.cfm

L'étude sur la migration peut être consultée également au site Internet de swissstaffing :

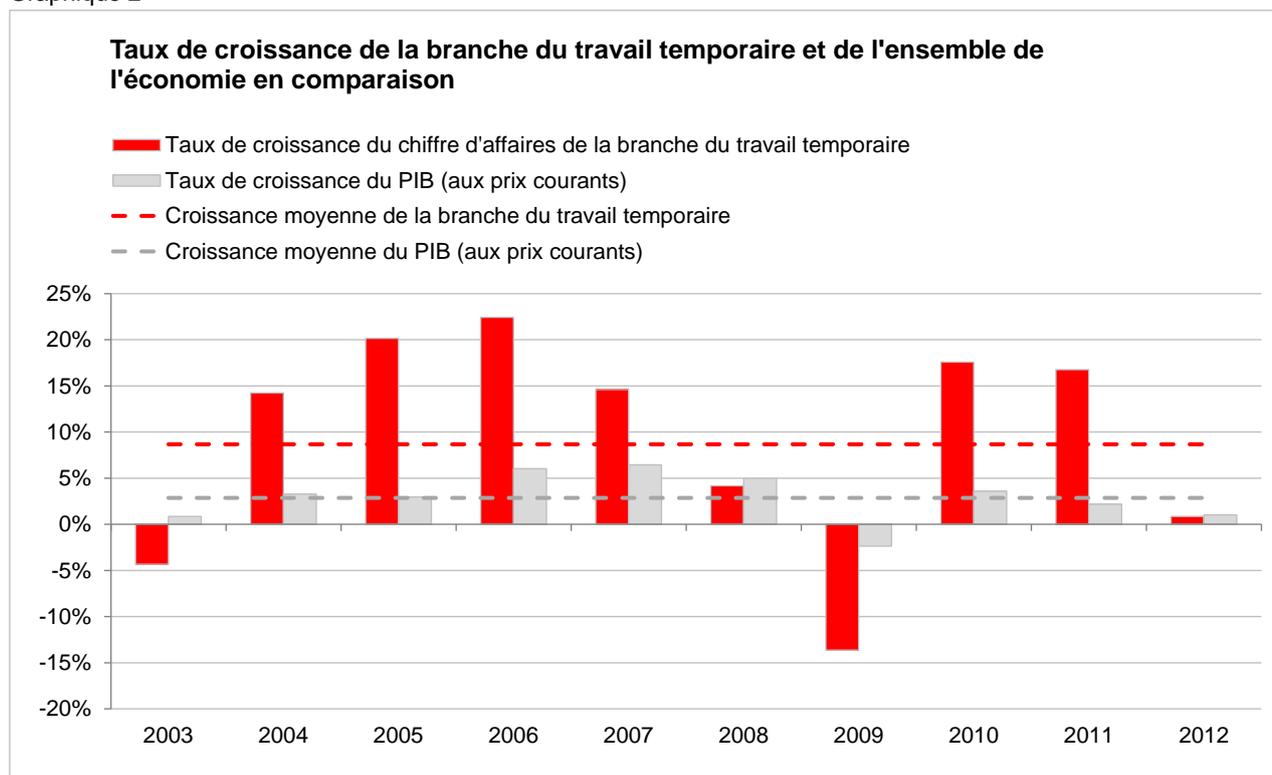
http://www.swissstaffing.ch/documents/Studie_Migrationsaengste_sfm.pdf (en allemand)

Graphique 1



Sources: SECO, calculs de swissstaffing

Graphique 2



Sources: OFS, SECO, SSAA, calculs de swissstaffing